

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance extraordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 8 juin 2021, de 19 h à 19 h 30, en mode visioconférence, conformément au décret no 1039-2020 du gouvernement du Québec, et à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames Roxanne Béland
 Tania Bolduc
 Gabrielle Brisebois
 Nadine Demers
 Mélanie Desrosiers
 Marie-Andrée Gilbert
 Caroline Jean
 Hayette Laouari
 Catherine Lemelin
 Ann O'Farrell
 Caroline Rouleau
 Brigitte Talbot

Monsieur Karl-Anthony Turgeon

Est absent : Richard Pierre

Sont également présents :

Messieurs Jean-Marc Jean, directeur général
 Pierre Côté, secrétaire général
 Nicolas Turcotte, personnel d'encadrement sans droit de vote

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la présidente, Mme Hayette Laouari, procède à l'ouverture de la séance, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CSSCS-21-06-08-01

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté.-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Séance extraordinaire publique du mardi 8 juin 2021, à 19 h
en visioconférence

ORDRE DU JOUR

- 1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 MAI 2021
- 4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES
 - 5.1- Adjudication du contrat de construction pour le projet d'agrandissement du gymnase, réaménagement et mise aux normes à l'école primaire Saint-Nicolas (Montmagny)
 - 5.2- Entretien sanitaire de l'école primaire Saint-Pie-X (Montmagny)
 - 5.3- Entretien sanitaire de l'école primaire Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert)
- 6.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté.-

3.- **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 MAI 2021**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CA-CSSCS-21-06-08-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Karl-Anthony Turgeon et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 25 mai 2021;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 25 mai 2021 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé. –

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

5.1- **Adjudication du contrat de construction pour le projet d'agrandissement du gymnase, réaménagement et mise aux normes à l'école primaire Saint-Nicolas (Montmagny)**

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, introduit le sujet. Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Hugo Morin, présente le contexte de cette résolution et répond aux questions des administrateurs.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'appel d'offres public publié le 23 avril 2021 pour le projet d'agrandissement du gymnase, réaménagement et mise aux normes à l'école primaire Saint-Nicolas (Montmagny);

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes publiquement le 28 mai 2021 pour ce projet, dont les résultats sont inscrits au document ci-joint;

ATTENDU l'avis ci-joint de la firme Robitaille Larouche Déry Architectes recommandant l'octroi du contrat à la firme Kamco Construction inc. ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 5 044 000 \$ (avant taxes);

ATTENDU l'octroi reçu le 21 juin 2019 du ministre de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029 et de la mesure 50622 reçue pour l'année 2020-2021.

CA-CSSCS-21-06-08-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Roxanne Béland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QU'en fonction des octrois ministériels et de la recommandation de la firme Robitaille Larouche Déry Architectes dont l'avis est joint à la présente;

QUE le contrat pour l'agrandissement du gymnase, réaménagement et mise aux normes à l'école primaire Saint-Nicolas (Montmagny) soit adjudgé au plus bas soumissionnaire conforme soit à la firme Kamco Construction inc. pour un montant de 5 044 000 \$ (avant taxes);

QUE le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Hugo Morin, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce projet.

Adopté.-

5.2- Entretien sanitaire de l'école primaire Saint-Pie-X (Montmagny)

Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Hugo Morin, présente le contexte de cette résolution et répond à une question d'une administratrice.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'appel d'offres public qui a été publié le 1^{er} avril 2021 pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Saint-Pie-X pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 avec option de renouvellement pour quatre périodes subséquentes d'une année chacune;

ATTENDU QUE trois entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SEAO;

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues pour le 6 mai 2021 à 14 h;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 6 mai 2021. Les résultats sont inscrits au tableau comparatif ci-dessous :

Entreprises	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2025-2026	Grand total pour les 5 années
Service KVP inc.	53 366,97 \$	53 366,97 \$	53 366,97 \$	53 366,97 \$	53 366,97 \$	266 834,85 \$
Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc. (ML ENTRETIEN multiservices)	66 140,64 \$	67 917,97 \$	69 974,88 \$	71 712,27 \$	73 529,54 \$	349 275,30 \$
Service sanitaire Frontenac Ltée	63 840,00 \$	64 837,50 \$	65 835,00 \$	66 832,50 \$	67 830,00 \$	329 175,00 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'analyse des soumissions reçues, le Service des ressources matérielles recommande l'octroi du contrat d'entretien sanitaire à la firme ayant déposé la plus basse soumission conforme.

CA-CSSCS-21-06-08-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Caroline Jean et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour les travaux d'entretien sanitaire de l'école primaire Saint--Pie-X (Montmagny) soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Service KVP inc.;

QUE les membres du conseil d'administration autorisent le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Hugo Morin, à signer tous les documents contractuels.

Adopté.-

5.3- Entretien sanitaire de l'école primaire Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert)

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'appel d'offres public qui a été publié le 1^{er} avril 2021 pour l'entretien sanitaire de l'école primaire Aubert-De Gaspé pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 avec option de renouvellement pour quatre périodes subséquentes d'une année chacune;

ATTENDU QUE quatre entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SEAO;

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues pour le 6 mai 2021 à 14 h;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 6 mai 2021. Trois entreprises ont déposé une soumission. Les résultats sont inscrits au tableau comparatif ci-dessous :

Entreprises	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2025-2026	Grand total pour les 5 années
Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc. (ML ENTRETIEN multiservices)	71 890,00 \$	73 836,56 \$	75 738,88 \$	77 619,08 \$	79 587,76 \$	378 672,28 \$
Service sanitaire Frontenac Ltée	69 300,00 \$	70 350,00 \$	71 400,00 \$	72 450,00 \$	73 500,00 \$	357 000,00 \$
Service KVP inc.	Soumission retirée par le soumissionnaire					

ATTENDU QUE Service KVP inc. a demandé le retrait de sa soumission;

ATTENDU QU'à la suite de l'analyse des soumissions reçues, le Service des ressources matérielles recommande l'octroi du contrat d'entretien sanitaire à la firme ayant déposé la plus basse soumission conforme.

CA-CSSCS-21-06-08-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour les travaux d'entretien sanitaire de l'école primaire Aubert-De Gaspé (Saint-Aubert) soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Service sanitaire Frontenac Ltée.

QUE les membres du conseil d'administration autorisent le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Hugo Morin, à signer tous les documents contractuels.

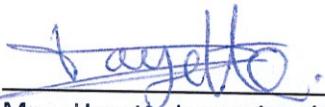
Adopté.-

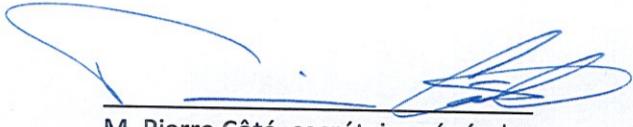
6.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CSSCS-21-06-08-06

II EST PROPOSÉ par madame Gabrielle Brisebois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la séance soit levée à 19 h 30.


Mme Hayette Laouari, présidente


M. Pierre Côté, secrétaire général

